

s'agit là que de phrases creuses. Puis-je rappeler au premier ministre que ce n'est que grâce à une diminution du coût de la nourriture que le coût de la vie pourra se stabiliser ou baisser. En tant que député d'une région agricole parlant au nom des agriculteurs, j'espère que le premier ministre ne s'attend pas à ce que les producteurs et les détaillants portent le fardeau de la lutte contre l'inflation. J'ose croire qu'il ne s'attend pas à ce que nous menions seuls la lutte contre l'inflation. Si les grandes chaînes de magasins d'alimentation déclarent la trêve, nous verrons une nouvelle hausse de l'indice du coût de la vie.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. J'hésite à interrompre le député, mais il reconnaîtra sans aucun doute que la présidence doit pouvoir relier ses paroles au bill à l'étude. Je sais que c'est un bill omnibus qui couvre une aire assez vaste. Sans doute le député voudra-t-il éclairer la présidence et dire comment ses observations se rapportent à l'une des nombreuses dispositions du bill.

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, je ne faisais que suivre l'exemple des orateurs précédents qui, il me semble, ont traité un grand nombre de sujets.

Pour revenir au problème de l'inflation...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Le député sait, qu'il ne peut, sous le couvert du débat de ce bill, discuter du chômage et de la conjoncture économique et financière du pays. J'avoue que le député précédent a parlé de la Banque du Canada et pendant un certain temps, je me suis demandé comment ses propos se rapportaient au bill à l'étude. Au moment où j'ai décidé de l'interrompre et de le rappeler à l'ordre, il s'est arrangé pour rattacher la Banque du Canada à certaines dispositions du projet de loi.

Toutefois, je doute fort que les députés doivent profiter de ce bill pour amorcer un débat général sur la conjoncture économique du Canada. C'est inacceptable. J'invite donc le député à reprendre l'étude d'un des nombreux aspects de ce bill. Les députés ont allégué que c'est là un bill très général qui porte sur une foule de sujets. S'il en est ainsi, il ne devrait pas être difficile de prononcer un discours de 40 minutes sur certaines de ses particularités.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, je voulais simplement appeler l'attention de la Chambre sur le caractère inflationniste de ce bill. J'espérais pouvoir faire ressortir cela, car à mon sens l'inflation est étroitement liée à la productivité. J'aurais voulu être fixé sur les avantages que nous apporteront au point de vue de la productivité ce blanc-seing autorisant des millions de dollars de dépenses en vue de consolider les positions de l'establishment libéral. A mon avis, le seul accroissement de la productivité qui en résultera sera l'intensification de la propagande déversée par Information Canada. Voilà une production dont nous pourrions bien nous passer!

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** L'efficacité de l'administration est également une question qui touche de près à l'inflation—et c'est pourquoi j'affirme que ce bill est inflationniste. Et il ne fait pas de doute que cela s'applique au gouvernement. Nous voyons la Commission des prix et

[M. Mazankowski.]

des revenus qui s'efforce d'amener le secteur privé à contenir les augmentations de prix. Des démarches analogues ont été faites auprès des syndicats et des négociateurs représentant les employés, ce qui n'a pas empêché le gouvernement de violer toutes ces directives non contraignantes et de négliger le fait qu'il contribue, lui aussi, à l'inflation.

Cela se reflète dans les crédits supplémentaires ainsi que dans le présent bill, monsieur l'Orateur. Cela se reflète aussi dans le fait que les frais d'exploitation du cabinet du premier ministre pour la première fois dans l'histoire ont un million de dollars. L'Auditeur général aussi a attiré l'attention sur cet aspect de l'efficacité gouvernementale et a révélé que de 1963 à 1968, les frais d'administration ont augmenté de 76 p. 100. Je n'ai pas à vous rappeler, monsieur l'Orateur, que le bureau de l'Auditeur général n'a pas bénéficié de hausses correspondantes pour des raisons qui sautent aux yeux du gouvernement. A chaque année, c'est lui qui appelle l'attention de la Chambre sur l'inefficacité flagrante et sur les dépenses ruineuses du gouvernement. Je ne puis prévoir autre chose que la répétition de dépenses inutiles de ce genre, une fois ce bill adopté. Notre gouvernement, au lieu de prescrire une norme pour l'industrie, le salariat et le gouvernement a proposé une norme pour l'industrie et le salariat et une autre pour le gouvernement. Cela ne marchera pas; un conflit est inévitable. Le gouvernement a la responsabilité et le devoir de prendre l'initiative dans cette campagne s'il veut freiner la montée des prix, des salaires et des dépenses. Ce bill est diamétralement opposé dans son optique aux principes d'efficacité, de productivité et de stabilité des prix.

Je suis perplexe devant les distinctions qu'on fait entre certaines priorités gouvernementales, à force de rationalisation. J'ai énormément de difficulté à comprendre, par exemple, pourquoi, dans un cas, le gouvernement dépense jusqu'à 300 millions de dollars pour un programme d'enseignement bilingue, qui est devenu un programme unilingue au Québec, alors que, par ailleurs, un modeste agriculteur possédant une acre et quart de terre en Alberta n'arrive pas à joindre les deux bouts parce qu'il ne vend pas assez de grain, et n'a quand même pas droit à l'assistance publique parce qu'il possède des biens valant plus que la somme maximum prévue. Il me paraît difficile de justifier qu'on adopte cette attitude devant un petit agriculteur. Il me paraît difficile aussi de justifier des dépenses de 7 millions de dollars pour Information Canada quand une mère de trois enfants, gagnant \$244 par mois, dont le mari est en chômage depuis février dernier—cela s'applique aussi à l'Alberta—n'a pas droit à l'assistance, parce que le revenu maximum permis aux assistés sociaux est de \$201. Il m'est difficile de justifier tous ces programmes, surtout dans le cadre d'un bill omnibus de ce genre qui, à mon point de vue, ne peut qu'entraîner d'autres dépenses.

L'article simpliste n° 23 du bill m'intrigue un peu, celui qui autorise la nomination d'autres départements d'État. D'après moi, cette disposition peut mener à n'importe quoi. Je soutiens que théoriquement, elle permet à tout ministre de nommer un ministre associé. Selon toutes les indications, nous aurons des ministères administrés à trois échelons: un ministre subalterne, un ministre d'un niveau supérieur et un superministre. J'espère qu'on étudiera comme il y a lieu cet article au comité plénier et qu'on le tirera au clair.